



Jeunes hiboux moyens ducs-photo Blandine Baur

Un point sur les jeunes rapaces nocturnes des Vosges

Les rapaces sont des prédateurs situés en haut de la chaîne alimentaire donc très sensibles à la présence et aux variations d'abondance des proies ou de leurs cadavres. Ainsi, en raison de la dégradation de l'environnement et de la biodiversité, les rapaces (espèces bio-indicatrices) se trouvent dans une situation délicate et nous devons redoubler de vigilance pour ne pas ajouter une difficulté de plus par des actions, certes pleines de bonnes intentions, mais qui ne sont pas adéquates à la vie sauvage que les rapaces mènent et dont ils ont besoin pour survivre.

En général, au printemps, évitez de ramasser les jeunes oiseaux tombés du nid. Dans la majorité des cas, les parents sont là, les nourrissent et les surveillent. Si vous estimez un jeune rapace nocturne en danger, vous pouvez le déplacer vers un lieu mieux adapté (broussailles...) à une cinquantaine de mètres. Les parents l'entendront appeler et le localiseront facilement. Espèces protégées, il est interdit de les transporter. Nous ne le répèterons jamais assez: plus particulièrement les jeunes chouettes et hiboux que l'on serait tenté de ramasser au printemps et en début d'été, sont

de jolis bébés duveteux mais ne sont pas des animaux à apprivoiser et encore moins des jouets! Au cours de vos promenades printanières en forêt, surveillez aussi votre chien si vous en avez un.

En effet, en particulier pour les chouettes et hiboux, sortir du nid sans être apte au vol les premiers jours est une étape normale dans l'émancipation des jeunes oiseaux. Après quelques jours ou semaines, les jeunes chouettes et hiboux nichant dans les cavités se retrouvent vite à l'étroit et **sortent du nid bien avant de savoir voler**. Pendant quelques nuits, ces jeunes restent donc au sol ou sur des branches basses. Loin d'être abandonnés, ils dorment le jour, dans un endroit peu approprié. La nuit venue, ils émettent des cris qui permettent à leurs parents de les repérer et de les alimenter. Au cours de cette phase indispensable à leur développement, ils apprendront à voler puis à chasser, accompagnés par leurs parents.

Les chouettes et hiboux sont des rapaces nocturnes. Une des différences avec les rapaces diurnes c'est leurs yeux gros et placés sur le devant de la tête, sensibles à la lumière, ce qui leur permet de voir dans la pénombre. Certains nocturnes sont partiellement diurnes comme la chevêche d'Athéna, la chevêchette, le hibou des marais qui peuvent être actifs la journée mais chassent surtout à l'aube et au crépuscule... Au fait...hibou ou chouette ? Les hiboux portent des aigrettes sur la tête tandis que les chouettes, non.

Les rapaces nocturnes que l'on peut observer en Lorraine sont la chouette effraie, la chouette hulotte, la chouette chevêche (ou chevêche d'Athéna), le hibou moyen-duc, le hibou grand-duc, le hibou des marais (rare), la chouette de Tengmalm, la chouette chevêchette (ces deux derniers dans les Hautes Vosges), le petit duc (vallée de la Saône).

Voici un tableau qui vous donnera quelques indications concernant les dates approximatives d'éclosion et de sortie du nid des petits des chouettes et hiboux, les plus souvent rencontrés hors du nid par les promeneurs.



Jeunes chouettes effraies-Source Internet



Jeunes chouettes hulottes-source internet

Je suis	Milieu de vie	Date de Ponte - durée de l'incubation	Sortie du nid des jeunes	Un peu plus d'infos utiles
La chouette hulotte	on la trouve partout, dans les secteurs de boisements ou bosquets jusqu'à 1500m d'altitude. Elle niche dans un trou d'arbre, un ancien nid d'écureuil ou de corneille, un trou de vieux mur.	La ponte, 2 et 7 œufs, a lieu très tôt dans l'année, surtout s'il y a des campagnols. La femelle couve environ 1 mois.	En moyenne, 2 à 3 jeunes quittent le nid au bout de 1 mois à 1 mois ½, c'est à ce moment qu'on peut les retrouver sur le sol. Les parents continuent à les nourrir jusque vers l'âge de 3 mois. Dès le mois de janvier-on peut donc trouver des jeunes sortis du nid.	Sédentaire et territoriale. La hulotte étant une espèce très territoriale, et comme toutes les espèces territoriales, une hulotte trouvée en difficulté, doit être relâchée au même endroit (ou approximativement et de façon à ce qu'elles soient en sécurité). En effet, une fois établi sur un territoire l'adulte ne le quitte plus et le défend farouchement contre les intrus. Remettre une chouette hulotte sur un lieu étranger au sien c'est risquer de la voir chassée par ses congénères et privée de ses ressources alimentaires et mourir.
La chouette effraie , une chouette de taille moyenne, celle d'un pigeon. Espèce en régression du fait de la disparition de son habitat, des zones bocagères et de la mortalité routière.	On la trouve dans les milieux ouverts, prairies et cultures près des villages et des fermes. Elle niche dans les clochers, les granges, les pigeonniers, les maisons abandonnées.	Contrairement aux autres rapaces nocturnes, l'Effraie peut faire deux pontes dans l'année lorsque les conditions sont favorables. Les pontes ont lieu de mars à juin avec un pic en avril et en juillet-Août en cas de deuxième ponte. La femelle couve 6 œufs en moyenne (2 à 14), environ 29 à 34 jours.	A l'âge d'environ 2 mois, les jeunes, en moyenne au nombre de 5, quittent le nid. Les parents continuent à les nourrir pendant plusieurs semaines. Les jeunes savent voler vers l'âge de 2 mois à 2 mois 1/2. Leur envol n'est donc pas précoce pour cette espèce et se situe vers fin juin - juillet.	Elle est sédentaire et territoriale. <u>Voir sur le site Ois-Nat «Chouette effraie recherche clocher»:</u> http://www.association-oiseaux-nature.com/chouette-effraie-recherche-clocher/). <u>Voir aussi</u> Le Troglo n°124 de septembre 2015: «Tyto alba, la dame blanche»
La chevêche d'Athéna , une chouette de petite taille (la taille d'un merle). C'est une espèce fragile en régression du fait de la destruction de son habitat.	On la rencontre en plaine, dans les vergers, les prairies, à proximité des villages, elle niche en général dans des arbres creux.	La ponte de 3 à 5 œufs a lieu en avril/mai, l'éclosion a lieu environ 1 mois après.	Deux à quatre jeunes, en moyenne, sortent du nid dès l'âge de quatre à cinq semaines vers fin juin-début juillet et sont nourris par les adultes encore pendant environ 1 mois.	Sédentaire et attachée à son site de nidification <u>Voir le Troglo n°19 du printemps 1986</u> «Réquiem ou concerto pour une chevêche» <u>Voir sur le site Ois-Nat:</u> «La chouette chevêche en déclin dans les Vosges» : http://www.association-oiseaux-nature.com/telechargements/

<p>La chouette de Tengmalm, petite chouette avec son regard «étonné»</p>	<p>C'est une espèce typique des forêts de conifères et mixtes et occupant des régions montagneuses. Elle niche souvent dans des anciennes loges de pic noir. Elle partage ce milieu avec la chevêchette</p>	<p>La femelle pond de 2 à 10 œufs, le plus souvent de mars-avril aux altitudes les plus basses à mai-juin aux altitudes les plus élevées. Les œufs sont couvés pendant 26 à 28 jours.</p>	<p>Les jeunes quittent le nid à l'âge de 1 mois environ, ne sachant pas encore bien voler. Ils restent à proximité du nid et les parents les nourrissent encore quelques semaines.</p>	<p>Sédentaire</p> <p>Voir sur le site Ois-Nat: «Enigmatique Tengmalm»: http://www.association-oiseaux-nature.com/telechargements/</p>
<p>La chouette chevêchette: Elle aussi c'est une petite, sa taille est celle d'un étourneau, les effectifs sont mal connus.</p>	<p>On la rencontre dans les massifs forestiers et montagneux de la partie est de la France. Elle niche souvent dans des cavités de pics. Elle est souvent voisine de la chouette de Tengmalm.</p>	<p>Elle pond en moyenne 6 œufs entre début avril et début mai. Les œufs sont couvés pendant 28 à 30 jours.</p>	<p>Entre un à deux jeunes quittent le nid à l'âge de 1 mois environ. Ils sont alors malhabiles et restent à proximité du nid pendant 3 à 4 semaines et sont nourris par les parents.</p>	<p>Sédentaire et attachée à son territoire</p>
<p>Le hibou moyen-duc, menacé par la modification de l'agriculture et des paysages ruraux, les pesticides et par le trafic routier.</p>	<p>On le trouve principalement dans les zones rurales à bocages semi-ouverts comportant des petits bois et où se pratique une agriculture peu intensive et très peu dans les grands massifs forestiers compacts</p>	<p>Il niche essentiellement dans d'anciens nids de corvidés, si possible dans un conifère. La ponte de 4 à 6 œufs a lieu entre fin février et fin avril. Les œufs sont couvés pendant 27/28 jours.</p>	<p>A l'âge de 3 semaines, les jeunes au nombre de 2 en moyenne, se déplacent dans les branches autour du nid avant de savoir voler. Vers 4 à 5 semaines, ils savent voler et sont encore nourris jusqu'à l'âge de 10 semaines. On peut commencer à voir des jeunes hiboux moyen-duc de fin mai début juin sur une branche.</p>	<p>Migrateur partiel</p> <p>Voir <u>Le Troglo n°124</u> de septembre 2015 : «Coucou hibou!» et <u>le Troglo n°3</u> d'octobre 81 «Le hibou moyen-duc»</p>
<p>Le hibou grand-duc : En France il est considéré comme rare et les principales menaces sont les sports de pleine nature, le braconnage et l'exploitation forestière intensive. C'est le plus grand des rapaces nocturnes.</p>	<p>Il est présent dans les milieux montagneux, dans des zones rocheuses ou parfois en forêt.</p>	<p>1 à 4 œufs sont le plus souvent déposés sur une corniche de paroi rocheuse ou au pied d'un grand arbre ou d'un rocher, ceci de fin décembre à avril. Les œufs sont couvés environ 35 jours</p>	<p>les jeunes, en moyenne de 1 à 3, restent à l'aire environ deux mois mais des jeunes peuvent parfois la quitter plus tôt avant même de savoir voler. Les parents nourrissent les jeunes, 22 à 24 semaines, c'est-à-dire qu'il faut à peu près 8 mois de soins avant que les jeunes soient indépendants!</p>	<p>Sédentaire et attaché à son territoire</p> <p>Voir <u>Le Troglo n°123</u> de février 2015 : «Mon ami bubo, prince de la nuit» Voir sur le site Ois-Nat: «Hibou grand-duc, seigneur de la nuit»: http://www.association-oiseaux-nature.com/telechargements/</p>